

Un conseil municipal de rentrée des plus complets

Économie, emplois, sports, immobilier, éducateurs, réfugiés et changements au conseil municipal... C'est un conseil de rentrée très complet qui attendait les élus cretois en ce lundi 28 septembre ! Tant de sujets abordés par une opposition très en forme, à l'image de Samuel Audaud, et d'un maire tout aussi incisif et prompt à répondre à toutes les questions en profondeur.

Le premier point a concerné la convention passée avec l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA), qui aura pour mission de permettre la reconquête du site « Stock Choc », sur les quais. Un site à fort potentiel mais pourtant partiellement abandonné. Il s'agira donc de s'occuper autant de la partie commerces que de l'habitat, afin de redynamiser le secteur. Le second point concernait également le secteur économique puisque les terrains et immeubles Hérold et Valernes ont été cédés à la CCCPS (voir article en page 4 de cette édition). Cette cession a soulevé plusieurs questions, pour l'opposition, car elle concerne directement l'avenir des Restos du Cœur : « Nous sommes tous d'accord pour dire qu'il y a un fort besoin de foncier sur le territoire mais en ce qui concerne les Restos, votre réponse, monsieur le maire, n'est pas à la hauteur de l'enjeu. Depuis le début, on court après la montre, on s'en occupe au dernier moment ! Nous ne sommes pas prêts, pour l'instant, à retourner un chèque en blanc, sauf si vous nous proposez ce soir une solution concrète. Hervé Mariton lui répondait : « Tout le monde connaît les conditions dans lesquelles se fait ce transfert. Nous ne nous suffisons pas de la situation transitoire actuelle, qui est tout à fait convenable et j'ai trouvé inégalement les propos tenus il y a quelques temps. Nous avons



Les anciens locaux « Stock Choc » sur les quais, et la ZA Lavernes

pris nos responsabilités, quitte à en bousculer certains, de proposer les locaux Martin Hérold. Ce n'est peut-être pas parfait mais ils peuvent ainsi assurer leur mission première, qui est de fournir à manger pendant la saison hivernale. Nous avons des contacts réguliers et féconds avec les responsables départementaux pour trouver une solution. » Des propos en cohésion avec ceux entendus lors du conseil intercommunal. Plusieurs points étaient ensuite votés, comme l'attribution de subventions exceptionnelles à plusieurs associations, en difficulté ou faisant face à un problème financier temporaire. Notamment en faveur de l'association Tibet Vallée de la Drôme, qui a été victime d'un acte de vandalisme et d'un incendie qui a vu nombre de ses équipements partir en fumée et ne pas être remboursés par leur assurance. Il a ensuite été signé une convention avec l'Entente Crest-Aouste de football, qui a récemment obtenu un agrément pour un centre de loisirs sans hébergement, afin de l'intégrer au programme du centre aéré de la mairie. Ce sont par la suite des demandes de subventions qui ont été faites auprès de différents organismes. Pour la fête médiévale, par exemple, son montant prévisionnel s'élevant

à 58 800€ TTC (mais sans les heures effectuées par les Services Techniques), il a été décidé, comme chaque année, de faire appel au Conseil Départemental. La ville s'est également portée garante pour moitié d'un emprunt de 463 000€ contracté par l'établissement St Louis pour les travaux de l'ancienne école Immaculée Conception, en 2004, et renégocié récemment. Les élus ont fixé à 6% la Taxe sur la Consommation Finale d'Électricité (TCFE), pour se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation. Il s'agit là d'une baisse de ce taux, qui était jusqu'à présent de 8,12%. Toujours dans le domaine de l'énergie, la compétence « création et infrastructure de charges » a été transférée au Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme. Il s'agit de laisser la possibilité à ce syndicat d'installer des bornes de charges pour les véhicules électriques ou hybrides. Une borne devrait d'ailleurs être installée dès le mois de janvier sur la Champ de Mars, tandis que deux autres sont en prévision, sans que leur localisation ne soit encore connue. Le treizième point a retenu l'attention de l'opposition car il modifie le fonctionnement du conseil municipal. Il s'agit en effet, suite à des modifica-

tions de la loi NOTRe, de donner la possibilité au conseil municipal de déléguer de nouvelles compétences au maire. Il peut ainsi décider, dans le cadre de ce qui a été fixé par le conseil, de l'attribution des subventions. Il en sera ensuite fait état au conseil suivant. À nouveau, Samuel Audaud prenait la parole pour « regretter qu'une partie du conseil sera tronquée et qu'il faudra discuter de certains projets en début de conseil. » L'occasion pour François Bouis, membre de l'opposition pour l'Alternative, de poser quelques questions intéressantes à celui qui s'est déclaré candidat aux primaires de la présidentielle pour les Républicains. Une « passe d'arme » à lire par ailleurs sur cette page. On débattait, en fin de séance, de l'avancée du dossier « Prévention et avenir des éducateurs de rue ». Hervé Mariton a répété ce que nous avons publié dans notre dernière édition, avec quelques détails supplémentaires. On a ainsi appris que le rendez-vous entre les services cretois et ceux du Département aurait lieu le 14 octobre prochain. « Ce sur quoi nous travaillons est une aide nouvelle et supplémentaire à la ville dans le cadre de la politique sociale. Charge à la ville de définir ses choix ensuite mais j'ai déjà in-

diqué que nous souhaitons poursuivre le type d'action menée actuellement et appréciée par beaucoup. Cette aide est cependant inférieure à celle qui vient d'être supprimée. Il se pose donc la question de compléter, ce qui ne s'imposera pas l'équation budgétaire 2016 et, par ailleurs, de voir si la Sauvegarde de l'Enfance est capable de réaliser des économies de structures. Beaucoup expliquent qu'elles peuvent être réalisées. J'ai bon espoir qu'on trouve une solution, chacun dans les priorités qu'il a définies. Il faut être attentifs aux détails, pour se mettre d'accord sur la mission, voir quel statut donner aux animateurs (sic), qui sera leur employeur, etc. Le plus simple, et c'est notre opinion à Crest et je crois que c'est aussi celle du maire d'Aouste, est que la Sauvegarde conserve le dossier en main. » C'est la question des réfugiés qui venait conclure ce conseil. Le maire prenait le temps de replacer le débat sur le plan local et citait Alain Finkielkraut en parlant de « Cœur intelligent » mais ajoutant tout de même « qu'il faut avoir une intelligence ferme car il y a parfois des situations d'urgence mais aussi des personnes qui trichent. Ce n'est pas inhumain de dire cela c'est une réalité. Certains fuient des conflits, d'autres sont davantage là pour des raisons économiques et il faut faire la différence entre les deux. Si les familles cretoises souhaitent accueillir, comme cela a eu lieu à Allex et Grâne, ça honore les personnes qui prennent ces responsabilités et la ville sera tout à fait responsable de faire en sorte que cet accueil se passe dans les meilleures conditions. »